



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de SERRANO MAÑES (Montserrat), LE CHEVALIER (Gaël), MINEL (Emmanuel), « Établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome VI, CORNEILLE (Thomas), p. 241-242

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08393-1.p.0241](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08393-1.p.0241)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte de référence est celui de Claude Barbin (*Ariane, Tragédie, Par T. Corneille*, Claude Barbin, Paris, 1672, Avec Privilège du Roy).

ARIANE, / TRAGEDIE. / PAR T. CORNEILLE. / [ornement] / A PARIS, Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, / sur le second Perron de la Sainte Chapelle. / [filet] / M. DC. LXXII. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Nous mentionnons les éditions consultées pour l'établissement du texte et les variantes. Est indiquée entre crochets l'année d'édition du texte d'*Ariane*, avec les regroupements apparus.

Ainsi,

- [1672L] renvoie à *Ariane Tragédie. Par T. Corneille. Sur l'Imprimé*, A Paris, Guillaume de Luyne, 1672.
- [1674] renvoie à *Les Tragédies et Comédies de Th. Corneille, Reueues & corrigées, & augmentées de diverses pieces nouvelles. V. Partie. Suivant la Copie imprimée*, A Paris, 1678.
- [1682] à *Poèmes dramatiques de T. Corneille*, V. Partie, Paris, Guillaume de Luyne, 1682, et à *Ariane, Tragédie de T. Corneille*, Paris, Guillaume de Luyne et Pierre Trabouillet, 1682, Avec Privilège du Roi.
- [1690] à *Ariane, Tragédie, Par T. Corneille, Suivant la Copie imprimée*, A Paris, 1690, et *Le Théâtre de T. Corneille, Reueu, corrigé, & augmenté de diverses pieces nouvelles, V. Partie, Suivant la Copie imprimée*, A Paris, 1692.
- [1692] à l'édition partagée entre les libraires Guillaume de Luyne, Pierre Trabouillet et Augustin Besoigne des *Poèmes dramatiques de T. Corneille, V. Partie*, Paris, 1692, Avec Privilège du Roi.
- [1701] à *Le Théâtre de T. Corneille, Nouvelle Edition revüë, augmentée des Pieces dont l'Avis au Lecteur fait mention, & enrichie de tailles-douces*.

- IV. Partie, Amsterdam, Henry Desbordes, 1701, *Avec Privilège des Etats de Holl. & Westf.*, et *Le Théâtre de T. Corneille, Nouvelle Edition revûë, augmentée des Pièces dont l'Avis au Lecteur fait mention, & enrichie de tailles-douces*. IV. Partie, Amsterdam, Frères Chatelain, 1709, *Avec Privilège des Etats de Holl. & Westfr.*
- [1706] à *Poèmes dramatiques de T. Corneille, Nouvelle édition, revûë, corrigée, & augmentée*, IV Partie, Paris, Veuve de Pierre Trabouillet, 1706, *Avec Privilège du Roi*, et *Poèmes dramatiques de T. Corneille, Nouvelle édition, revûë, corrigée, & augmentée*, IV Partie, Paris, Charles Osmont, 1706.